Rapport d'activité 2024

SIGERLy

Syndicat de gestion des énergies
de la région lyonnaise

www.sigerly.fr

Le SIGERLy c'est ...

65 communes
et la Métropole de Lyon

961 000
habitant·es

576 km²

Un syndicat d'énergie
né en **1935**

1 Président et
8 Vice-Président·es
86 délégué·es titulaires
58 agent·es

73 M€
de dépenses annuelles

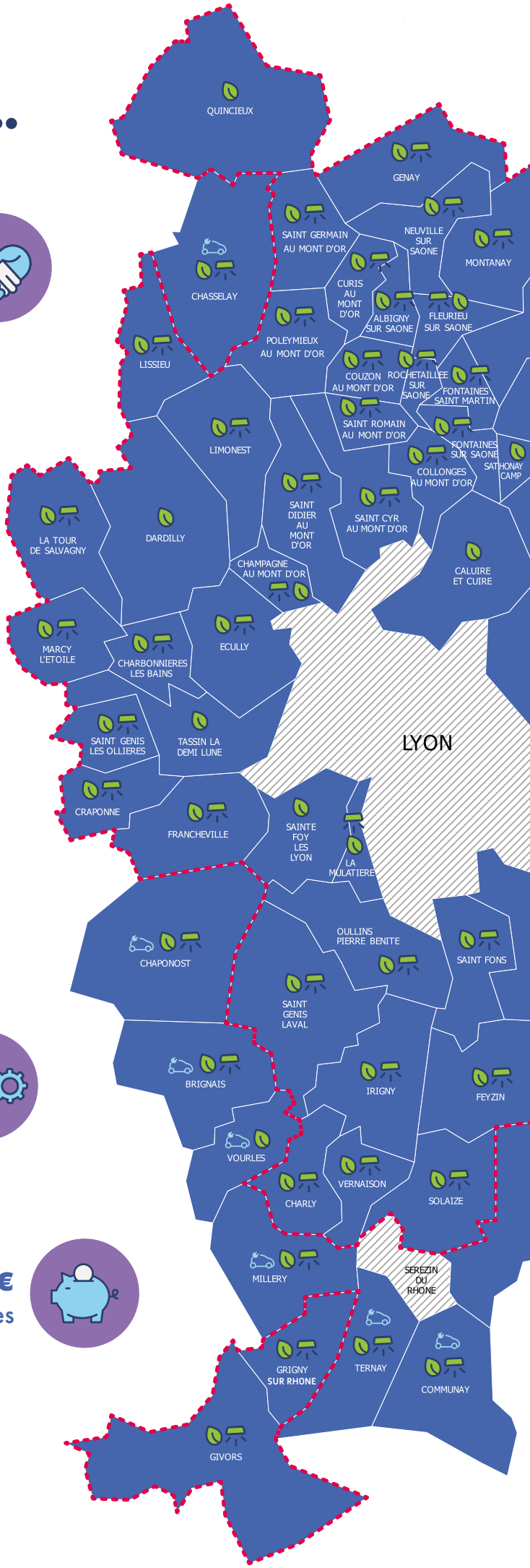

Les missions

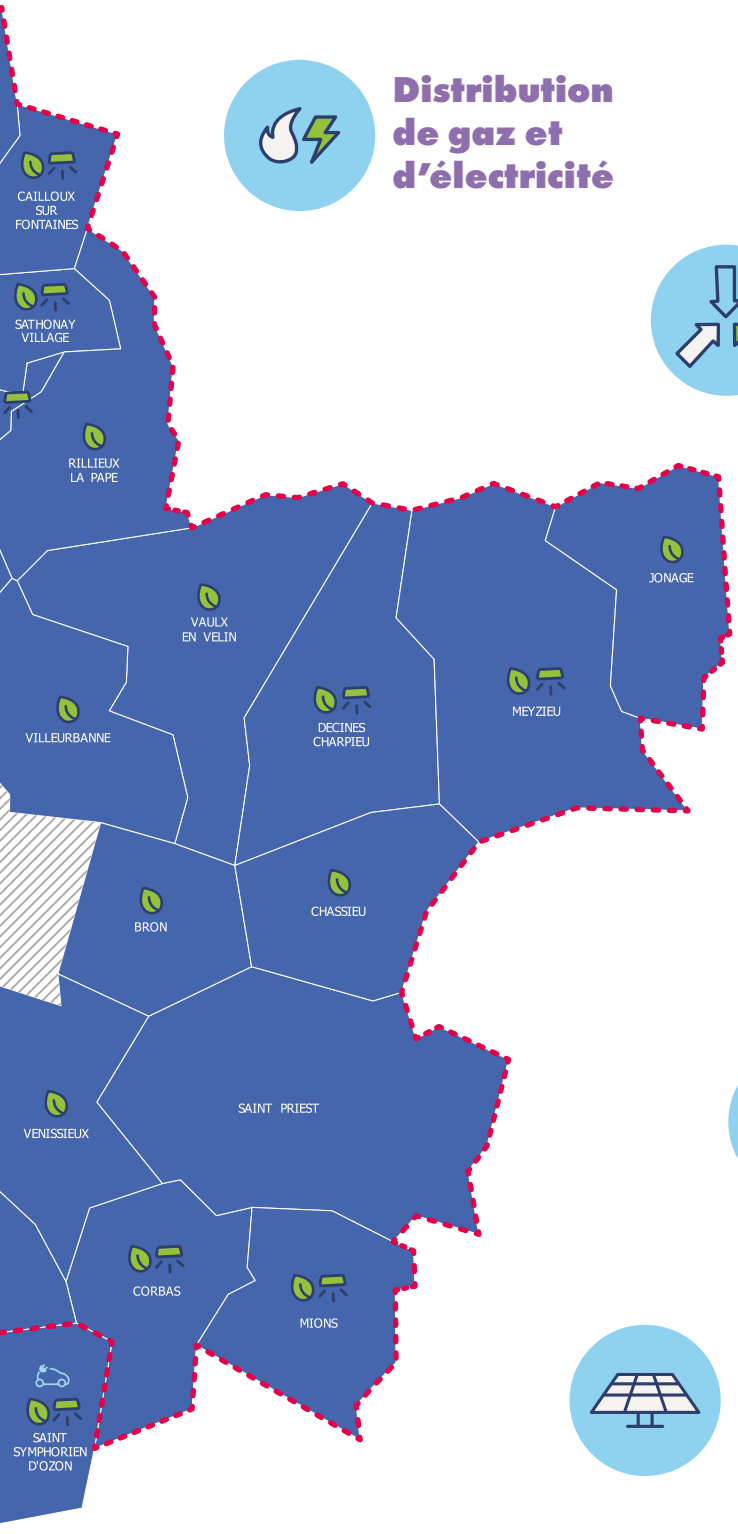

Distribution de gaz et d'électricité

Groupement de commandes

Éclairage public

Dissimulation coordonnée des réseaux

Conseil en énergie partagé

Énergies renouvelables

Infrastructure de recharge de véhicules électriques (IRVE)

La Métropole de Lyon

Communes adhérentes à la compétence Dissimulation coordonnée des réseaux

Communes non adhérentes au SIGERLy

Sommaire

Les moments forts de l'année 5
Les instances décisionnaires et participatives 8

NOS MISSIONS

La distribution d'énergies 10
Les groupements d'achats d'énergie 12
La gestion du parc d'éclairage public 13
La dissimulation coordonnée des réseaux 17
Le conseil en énergie partagé 18
Les énergies renouvelables 21
Le financement de la transition énergétique 23
La mobilité durable 25

DANS LES COULISSES

Nos équipes en 2024 26
La vie interne 28
La communication 31
Les ressources 33

Edito

2024 aura été une année décisive pour affirmer le rôle du SIGERLy comme acteur incontournable de la transition énergétique. Avec un fil rouge constant : renforcer le service public de l'énergie, accompagner toutes les communes et faire de notre syndicat un véritable levier de justice climatique.
Nous avons travaillé les fondations d'une trajectoire claire : sobriété, efficacité et énergies renouvelables. Nos actions ont été nombreuses : rénovation ambitieuse de bâtiments publics, accompagnement des communes via le Conseil en énergie partagé, mobilisation de financements, modernisation de l'éclairage public avec le passage à la technologie LED et l'élaboration de schémas directeurs d'aménagement lumière. Autant de réalisations concrètes au service des habitants et des territoires.

2024 a aussi confirmé la pertinence de nos choix face à la crise énergétique : stratégie d'achats performante, défense d'un bouclier tarifaire pour les collectivités, anticipation et sécurisation des budgets locaux. Dans le même temps, nous avons ouvert des perspectives nouvelles : développement de la mobilité électrique, projets solaires dans le cadre de notre Appel à Manifestation d'Intérêt, etc.

Ce rapport témoigne d'un SIGERLy fidèle à sa mission : défendre le service public de l'énergie, rester vigilant face à la dérégulation et cultiver une gouvernance de proximité, nourrie par les rencontres dans chaque commune et les coopérations entre élus et techniciens.

Avec exigence, loyauté et ambition, poursuivons ensemble ce chemin : pour une énergie plus sobre, plus locale et plus solidaire.
Bonne lecture,

Eric Perez,
Président du SIGERLy

chiffres-clés

En 2024, Le Président a réalisé **14 visites en communes** à la rencontre des élus.

(Cailloux-sur-Fontaines, Oullins-Pierre-Bénite, Vernaison, Grigny-sur-Rhône, Rillieux-la-Pape, Saint-Didier-au-Mont-d'Or, Charly, Villeurbanne, Champagne-au-Mont-d'Or, Genay, Ecully, Ternay, Curis-au-Mont-d'Or, Mions)

Les moments forts de l'année

1er janvier

Millery confie la gestion de son éclairage public

Effectif au 1er janvier, la commune de Millery a choisi de transférer la compétence éclairage public au SIGERLy, rejoignant ainsi les 51 communes accompagnées par le syndicat dans ce domaine. Ce transfert concerne 958 points lumineux, qui seront désormais gérés, entretenus et modernisés par les équipes du SIGERLy.

19 janvier

Signature de la convention Eff'ACTE

Lors de la journée dédiée à l'effacement électrique, Eric Perez, Président du SIGERLy et Guy Hourcabie, Vice-Président de la FNCCR **ont signé la convention Eff'ACTE,** marquant une nouvelle étape dans l'engagement du syndicat en faveur de la sobriété énergétique active et collaborative.

26 janvier

Trois communes récompensées

Lors de sa cérémonie des vœux, le SIGERLy a récompensé trois communes exemplaires. Sathonay-Camp a été distinguée pour la rénovation énergétique simultanée de deux bâtiments communaux. Jonage a été saluée pour sa politique ambitieuse en matière d'éclairage public. Enfin, Neuville-sur-Saône a reçu le coup de cœur du jury pour la diversité de ses démarches visant à améliorer la performance énergétique de son patrimoine.

Retrouvez les interviews des lauréats sur notre chaîne YouTube !

9 février

Echange avec la Préfecture

Le SIGERLy a eu le plaisir d'accueillir Julien Perroudon, sous-préfet et secrétaire général adjoint auprès de la préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes et du Rhône. Cette visite a permis de présenter les missions du syndicat, ses projets structurants en faveur de la transition énergétique et les partenariats engagés avec les collectivités du territoire.

18 mars

Congrès de l'AMF 69

Rendez-vous incontournable, le SIGERLy était présent au congrès des Maires et des Présidents d'intercommunalités du Rhône et de la Métropole qui se tenait à Caluire-et-Cuire. Un événement immanquable pour rencontrer nos communes membres et partenaires.

28 juin

Le SIGERLy prend la parole au congrès FNCCR sur l'effacement électrique

A l'occasion du congrès national de la FNCCR à Besançon, Éric Perez, Président du SIGERLy, est intervenu lors d'un atelier consacré à l'effacement électrique et à l'équilibre du réseau. Aux côtés de représentants d'Enedis, RTE et Think SmartGrids, il a partagé l'expérience du syndicat et les actions menées dans le cadre du programme Eff'ACTE.

MARDI #VISITE DU SIGERLy

du 3 au 6 juillet

Une maquette pour illustrer les expertises du SIGERLy

Huit agent·es volontaires du SIGERLy ont participé à un atelier de co-construction au Fabstudio du Campus Transfo de RTE, pour concevoir une maquette 3D pédagogique illustrant les multiples expertises du syndicat. Elle a été dévoilée aux délégué·es lors du comité de septembre. Une manière ludique et collective de valoriser les missions du SIGERLy auprès des partenaires et du grand public !

25 octobre

Lancement du réseau IRVE

Le SIGERLy, en partenariat avec la commune de Chasselay et l'opérateur Izivia, a inauguré la première borne de recharge pour véhicules électriques du réseau dédié aux 8 communes hors Métropole. Cette première installation marque une étape importante dans le déploiement d'un maillage cohérent et accessible pour soutenir la mobilité électrique.

27 novembre

Gymnase Champvillard (Irigny) : une rénovation exemplaire

Avant le comité, les délégué·es ont visité le gymnase Champvillard en pleine rénovation. Objectif : 40 % d'économies d'énergie et une production solaire (522 m² de panneaux photovoltaïques) couvrant trois fois les besoins du bâtiment.

2 décembre

Mardi Visite à Quincieux : cap sur la rénovation énergétique

Le SIGERLy a emmené ses délégué·es à Quincieux pour découvrir le chantier de rénovation de l'Espace Maurice Plaisantin, visant 57 % d'économies d'énergie.

Les instances décisionnaires et participatives

Quatre comités sur tout le territoire

Comme chaque année, le SIGERLy a organisé ses comités syndicaux au sein de ses communes membres. Cette année, Mions, Saint-Fons, Rillieux-la-Pape et Irigny nous ont accueillis. Nous les remercions !

Voter... et développer son expertise !

Lors du comité syndical organisé à Irigny, les délégué·es ont pu découvrir le programme « ***À nous l'énergie*** », présenté par Timothée Romier, chef de projet chez CoopaWatt. Lancé en 2020 et financé par la Métropole de Lyon ainsi que des communes partenaires, ce dispositif a pour objectif de structurer des communautés énergétiques citoyennes. Celles-ci réunissent habitant·es, collectivités et acteurs locaux autour de projets de production d'énergies renouvelables, notamment photovoltaïques, à l'échelle d'un même bassin de vie.

Podcast

Nos comités 2024 sont à réécouter sur notre chaine YouTube !

L'expertise du SIGERLy

La gestion des assemblées est réalisée par le Secrétariat général mutualisé, composé d'une responsable et de six agentes, qui assure aussi des missions liées à l'accueil, aux moyens généraux, appui juridique et à la gestion des agendas du Président et de la Directrice générale des services.

En 2024 chiffres-clés

85 délégués titulaires

- 65 communaux
- 20 métropolitains

64 délibérations

- 21 adoptées par le Bureau
- 43 adoptées par le Comité syndical

81 décisions du Président

7 Bureaux décisionnels

4 Comités syndicaux

- 49 % de taux de présence

Les commissions et groupes de travail en 2024

CCSPL - CCPE

CCSPL et CCPE fusionnées : une commission unique pour un dialogue renforcé

En 2024, la CCSPL et la CCPE ont été fusionnées pour simplifier le fonctionnement et renforcer la coordination entre usagers et collectivités autour des enjeux énergétiques.

La CCSPL rassemble les membres du Bureau du SIGERLy et des représentants d'associations d'usagers, tandis que la CCPE, composée d'élus du SIGERLy, de la Métropole de Lyon et de trois intercommunalités, permet d'harmoniser les politiques énergie sur le territoire du syndicat.

La séance 2024 a porté sur les comptes rendus d'activité 2022 des concessionnaires (CRAC), présentés par M. Bruchon (EDF), M. Bellaclat (Enedis) et M. Bourdet (GRDF).

4 commissions générales

Tenues avant chaque comité, elles étudient les projets de délibérations qui seront soumis au vote.

2 CAO

En 2024, deux Commissions d'appel d'offres (CAO) ont été réunies au SIGERLy. Organe décisionnel, la CAO examine, élimine et sélectionne les offres dans le cadre des marchés publics.

Les sujets traités ont porté sur les travaux et la maintenance de l'éclairage public, ainsi que sur les travaux de dissimulation des réseaux (télécommunications, câblage) et les études associées.

La distribution d'énergies

Les huit communes rhodaniennes du SIGERLy et la Métropole de Lyon (pour le compte de toutes ses communes sauf Lyon) ont transféré la propriété et la gestion de leurs réseaux de distribution publique d'énergies au syndicat. Garant de la qualité de service à l'usager et de l'énergie distribuée, le SIGERLy contrôle au quotidien l'activité des concessionnaires Enedis et GRDF, qui assurent respectivement l'exploitation des réseaux d'électricité et de gaz.
Concrètement, le syndicat :

- **veille au respect des engagements contractuels (vérification des données, suivi des indicateurs…) ;**
- **gère les différentes taxes et redevances ;**
- **s'assure de la bonne gestion patrimoniale (mise à jour des plans de réseaux, immobilisations des ouvrages…).**

En 2024 chiffres-clés

2 610 km de réseaux gaz

- 4,8 km de canalisations supplémentaires

23 614 chèques énergie distribués

756 338 clients

- 230 624 clients gaz
- 525 714 clients électricité

7 778 km de réseaux électriques

- 97 % du réseau HTA et 93 % du réseau BT sont souterrains
- 19,3 km de réseaux électriques renouvelés
- 1,4 km de réseaux électriques renforcés
- 37,9 km de réseaux électriques supplémentaires

8 438 GWh d'énergies acheminées sur le territoire

- 4 139 GWh de gaz
- 4 299 GWh d'électricité

Contrat gaz avec GRDF : 2020 > 2035

Contrat électricité avec Enedis : 2006 > 2031

Gaz : un nouvel avenant pour renforcer la transition énergétique

Le contrat de concession gaz entre le SIGERLy et GRDF évolue avec un nouvel avenant effectif au 1er janvier 2025, négocié tout au long de l'année 2024, pour accompagner la transition énergétique du territoire.

Ce document définit le nouveau programme pluriannuel d'investissement 2025-2029, doté de 10,8 M€, et confirme les priorités en matière de sécurisation et de modernisation des réseaux :

- renouvellement des conduites montantes et des canalisations en acier ou cuivre ;
- résorption des réseaux basse pression ;
- installation de dispositifs de protection des branchements existants (DPBE).

Les indicateurs de performance sont renforcés : qualité cartographique, satisfaction des usagers, prestations de mise en service. Le plan d'actions pour la transition écologique est reconduit, avec des objectifs ambitieux autour du gaz vert, de la conversion fioul-gaz, du GNV et de la valorisation des données.

Des indicateurs sur les achats responsables sont également introduits pour un pilotage plus global du service.

Les délégué·es ont approuvé le contenu de l'avenant au contrat de concession lors du comité du 27 novembre 2024.

Le saviez-vous ?

Tous les 5 ans, un programme pluriannuel d'investissement (PPI) doit être défini et intégré au contrat de concession gaz du SIGERLy sous la forme d'un avenant formel négocié avec GRDF.

La gestion des taxes et redevances pour nos communes membres

LA RODP (Redevance d'occupation du domaine public)

Chaque année, GRDF et Natran (ex-GRTgaz) versent aux communes une redevance en contrepartie de l'occupation du domaine public par leurs canalisations, calculée en fonction du linéaire de réseaux implantés sous la voirie.

En 2024, le SIGERLy a assuré le contrôle de ces recettes pour le compte des communes ayant opté pour ce mode de gestion. Au total **28 786 €** redistribués à 51 communes au titre de GRDF, et **6 441 €** à 40 communes concernées par le réseau de transport de gaz.

L'accise sur l'électricité : une gestion centralisée et un reversement maîtrisé

Depuis le 1er janvier 2023, les anciennes taxes sur l'électricité (TCCFE, TDCFE et CSPE) ont été remplacées par une taxe unique appelée « *accise sur l'électricité* », dans le cadre de la réforme portée par la loi de finances pour 2021. Cette accise est collectée par les fournisseurs d'énergie, puis désormais reversée à la Direction générale des finances publiques (DGFIP), qui en assure la redistribution aux collectivités via arrêté préfectoral.

Pour garantir un reversement équitable, sécurisé et transparent à ses communes adhérentes, le SIGERLy a mis en place une méthode de répartition en deux temps :

- un premier versement équivalant à 50 % du montant perçu l'année précédente ;
- puis un versement complémentaire en fin d'exercice, après déduction de frais de gestion de 1 %.

En 2024, le montant total perçu par le SIGERLy au titre de l'accise s'est élevé à **16 884 176 €**, dont **16 715 334 €** ont été reversés aux communes concernées.

L'expertise du SIGERLy

Le contrôle des concessions est assuré par une chargée de mission dédiée au sein de la direction générale « *Transition énergétique* » du syndicat.

Nos missions

Les groupements d'achats d'énergie

Le processus européen d'ouverture à la concurrence a conduit le SIGERLy à mettre en place, depuis 2014, des groupements de commandes d'achat d'énergies. Ils permettent à ses membres de bénéficier d'une fourniture d'énergie au meilleur prix, tout en profitant d'une qualité de service optimale, avec la garantie d'une procédure maîtrisée ainsi qu'une sécurité juridique et technique.

Crise énergétique : une hausse amortie grâce à la stratégie d'achat

En 2024, le SIGERLy a été confronté à une forte augmentation des coûts de l'électricité et du gaz, conséquence des crises énergétiques de 2022 et 2023. Grâce à une stratégie d'achats anticipés et étalés dans le temps, le syndicat a pu en limiter les effets : les tarifs sont restés stables en 2023, contrairement à la tendance nationale, et la hausse de 2024, bien que marquée, a été significativement atténuée par ce décalage d'un an.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

- **pour l'électricité**, la consommation a peu évolué (151 GWh en 2024), mais la facture a plus que doublé : 48,3 M€ contre 22,8 M€ en 2023 ;
- **pour le gaz**, la consommation a progressé d'environ 20 % (93,2 GWh) et la facture a été multipliée par 3,5, atteignant 18 M€ contre 5,1 M€ l'année précédente.

Les marchés d'achat d'électricité et de gaz en vigueur en 2024

Électricité

- Marché 2023-2025
- 93 membres dont 65 communes
- 3 fournisseurs : Engie, TotalEnergies, EDF
- 7 118 points de livraison
- 2 169 sites alimentés en électricité verte (30 %)
- 151 GWh en 2024 (45 % pour l'éclairage public)
- 48,33 M€ de facture d'électricité en 2024 (12 % pour l'éclairage public)

Gaz

- Marché 2024-2026
- 74 membres dont 56 communes
- 2 fournisseurs : Gaz de Bordeaux, EDF
- 978 points de comptage
- 65 sites alimentés en biométhane (7 %)
- 93 GWh en 2024
- 18 M€ de facture de gaz en 2024

L'expertise du SIGERLy

La supervision des groupements d'achats d'énergie du SIGERLy est assurée par un chargé de mission dédié au sein de la direction générale « *Transition énergétique* » du syndicat.

Nos missions

La gestion du parc d'éclairage public

Trouver des solutions équilibrées entre les besoins d'éclairage, les économies d'énergie, la sécurité des usagers et son impact sur l'environnement, telle est la mission du SIGERLy auprès des 52 communes adhérentes à la compétence éclairage public.
Pour cela, le SIGERLy propose l'activation de plusieurs leviers :

- **la rénovation des points lumineux ;**
- **la maîtrise de la temporalité nocturne ;**
- **la détection de présence ;**
- **l'ajustement de la température de couleur.**

De façon générale, le syndicat préconise l'élaboration de SDAL (Schéma directeur d'aménagement lumière), outil d'aide à la décision et socle d'une politique d'éclairage public pertinente.

En 2024 chiffres-clés

52 communes adhérentes
dont 1 nouvelle (Millery)

31 communes
pratiquent l'extinction totale ou partielle
(+ 4 communes vis-à-vis de 2023)

26 communes
nous ont confié leurs illuminations festives

2 664 km
de voirie éclairée

79 230 points lumineux

Ballons fluos : où en sommes-nous ?

Depuis le 13 avril 2015, les lampes à vapeur de mercure haute pression, communément appelées « *ballons fluos* », sont interdites à la commercialisation, en application de la directive 2009/125/CE du Parlement Européen).
Sur le territoire du SIGERLy en 2024 :

- 194 lampes ballons fluos ont été supprimées ;
- 18 communes adhérant à la compétence éclairage public n'ont plus de ballons fluos ;
- 20 communes en ont moins de 10 %.

Répartition du parc d'éclairage public

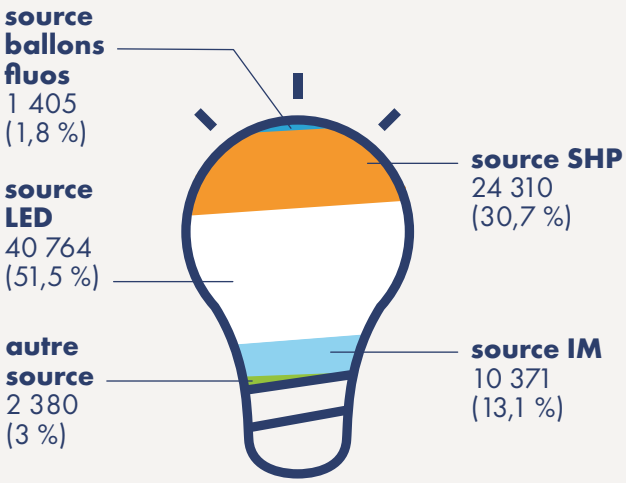

Le parc d'éclairage public géré par le SIGERLy est composé à plus de 50 % de LED en 2024, une augmentation de 6 % vis-à-vis de 2023.

En comparaison, la moyenne nationale est de 30 %
(source : étude « *Les chiffres de l'éclairage* » menée par l'Association française de l'éclairage – mars 2024).

Les consommations

1,85 M€ d'achat d'électricité
pour une consommation de 21,54 GWh

272 kWh consommés annuellement
par point lumineux en moyenne.

En 10 ans, la consommation énergétique par point lumineux a été divisée par 2

Les études

30 études réalisées en interne

Les travaux

86 opérations de modernisation des éclairages publics

- 8,3 M€ mandatés dont 6 M€ de projets dédiés à l'amélioration de la performance énergétique et photométrique du parc

La maintenance

3 624 interventions
de maintenance préventive et curative

- 2,1 M€ engagés

3 688 pannes
déclarées dans le SIG

364 visites de nuit

Le SDAL : planifier l'éclairage à l'échelle communale

Le Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL) est un outil proposé par le SIGERLy pour accompagner les communes dans une gestion cohérente et durable de leur éclairage public. Il optimise les usages, réduit la consommation et les nuisances lumineuses, cible mieux les investissements et intègre les contraintes budgétaires ainsi que les dynamiques d'aménagement urbain.

À fin 2024, 21 communes disposaient déjà d'un SDAL. Les autres font l'objet d'un marché public en cours, afin d'élargir cette démarche structurante à l'ensemble du territoire syndical. Objectif : couvrir tout le territoire d'ici fin 2027.

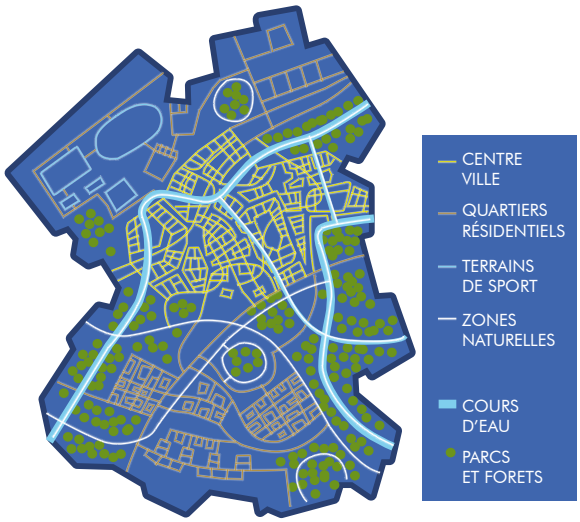

Un service dédié à l'exploitation de l'éclairage public

En 2024, le SIGERLy a créé un nouveau service « ***Exploitation Éclairage Public*** », au sein de sa direction Éclairage public et Dissimulation coordonnée des réseaux (EPDCR). Cette réorganisation permet de mieux répondre aux enjeux de performance, de transition énergétique et de biodiversité nocturne.

Issu de la fusion des anciens services « *Bureau d'études* » et « *Maintenance Éclairage Public* », ce service adopte une approche globale de l'exploitation du réseau, depuis la conception jusqu'au suivi préventif et curatif des installations. Il assure également le pilotage des SDAL, l'intégration des usages locaux et la modernisation des pratiques à l'échelle du territoire.

Cette nouvelle organisation vise à anticiper les besoins futurs, notamment en concentrant les efforts sur l'exploitation des installations rénovées, dans une démarche d'amélioration continue.

Focus sur Saint-Germain-au-Mont-d'Or : un éclairage public exemplaire

Lauréate du Trophée Éclairage Public 2025 du SIGERLy, la commune s'est distinguée en 2024 par sa stratégie ambitieuse et cohérente en matière d'éclairage public.

Elle s'appuie sur un SDAL pour planifier ses actions à long terme. Ses réalisations : généralisation des LED (100 % visé fin 2025), extinctions nocturnes ciblées, mâts intelligents à détection (ex. chemin des Carriers) qui adaptent la luminosité à la présence.

Grâce à cette approche innovante et maîtrisée, Saint-Germain-au-Mont-d'Or fait aujourd'hui figure de référence : le SIGERLy y organise des visites techniques pour d'autres communes afin de partager les retours d'expérience et inspirer des projets similaires sur l'ensemble du territoire.

Détection de présence Chemin de la Maintenue à Saint- Germain-au-Mont-d'Or

Découvrez l'interview de Philippe Perardel, maire adjoint.

Découvrez le reportage de France 3 Région.

Géoréférencement : localiser les réseaux pour mieux prévenir les risques

Conformément au décret DT-DICT de 2012, les réseaux sensibles doivent être géoréférencés avec précision afin de limiter les risques d'endommagement lors de travaux à proximité. Cette obligation concerne notamment les réseaux d'éclairage public, pour lesquels le SIGERLy est compétent.

En 2024, les opérations ont permis de géoréférencer :

- 94 km de réseaux supplémentaires, notamment à Saint-Fons et Millery ;
- portant à 1 135 km le linéaire total géoréférencé, couvrant 27 communes entièrement traitées.

Ces données fiabilisées facilitent la gestion des ouvrages, la planification des interventions et contribuent à la sécurité des chantiers menés sur le domaine public.

PCRS : une cartographie stratégique pour les réseaux souterrains

Le Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS) est une cartographie de référence à grande échelle, utilisée pour localiser précisément les réseaux enterrés, coordonner les travaux et prévenir les dommages lors des chantiers. Il constitue un outil partagé entre collectivités et exploitants de réseaux, en réponse aux exigences du décret DT-DICT. Coordonné par la Métropole de Lyon, le PCRS est co-construit avec plusieurs partenaires, dont le SIGERLy, Enedis, GRDF, RTE, Dalkia, Eau du Grand Lyon, et depuis 2024, CNR, EDF et GRTgaz.

En 2024, les délégué·es ont validé une nouvelle convention 2025-2028, qui pérennise le projet et prévoit un financement mutualisé entre les partenaires, selon le linéaire de réseaux exploités. La contribution annuelle du SIGERLy s'élèvera à environ 14 000 € (soit 11,8 % du total).

Limonest, Lissieu et La Tour-de-Salvagny ont été intégrées cette année, soit 162 km de voirie supplémentaires relevés.

Le PCRS couvre désormais 24 communes du SIGERLy, représentant un total de 1 170 km de voirie cartographiée, sur les 2 800 km du territoire métropolitain.

Nos missions

La dissimulation coordonnée des réseaux

Outre la valorisation paysagère des communes, l'effacement des réseaux aériens participe pleinement à la sécurisation des ouvrages (tempêtes) et des personnes (poteaux en bordure de route) ainsi qu'à l'amélioration de l'accessibilité.
Le SIGERLy réalise uniquement les travaux en lien avec l'effacement des réseaux électriques. Travaux dont il assure la coordination avec la dissimulation des réseaux d'éclairage public et de télécommunication.
Tous les projets de renforcement (réponse à l'augmentation de la demande en énergie électrique) et d'extension (raccordement d'une habitation, d'un bâtiment, d'un lotissement… au réseau existant) du réseau sont sous maîtrise d'ouvrage d'Enedis.

En 2024
chiffres-clés

37 communes
ont bénéficié d'une dissimulation coordonnée par le SIGERLy

47 dissimulations
lancées au cours de l'année

15,1 M€ TTC
d'investissements cumulés

61 opérations de compactage
des tranchées

Route de Paris à Charbonnières-les-Bains
Un chantier complexe de coordination multi-réseaux

À Charbonnières-les-Bains, la requalification de la route de Paris (RD 307), entre l'entrée nord de la commune et le giratoire du Montcelard, est piloté par la Métropole de Lyon. Le SIGERLy y conduit deux missions clés, suite au transfert de compétences par la commune :

- la dissimulation coordonnée des réseaux aériens (électricité, télécoms, éclairage) ;
- le renouvellement de l'éclairage public, dans une logique de sobriété énergétique et d'intégration paysagère.

Ce chantier de dissimulation couvre 1 500 m de voirie et 3 850 m de tranchées, pour un montant de 2 M€ TTC. Il implique de nombreux acteurs (Enedis, Orange, SFR, Criter, etc.) et nécessite une coordination étroite avec la Métropole, GRDF et d'autres services techniques. Fin des travaux, 1er trimestre 2026 !

L'expertise du SIGERLy

La gestion du parc d'éclairage public et la dissimulation coordonnée des réseaux est réalisée par la direction éponyme au SIGERLy, constituée de quinze agent·es et qui s'articule autour de deux services : travaux et exploitation éclairage public.

Nos missions

Le conseil en énergie partagé

Améliorer la performance énergétique des bâtiments publics est un levier incontournable pour que les communes réussissent leur transition énergétique. C'est aussi indispensable pour qu'elles atteignent les objectifs ambitieux fixés par le Décret tertiaire.
C'est pourquoi la direction Conseil en énergie partagé du SIGERLy leur apporte son accompagnement progressif et modulable, structuré en 3 niveaux d'intervention :

- **niveau 1 : le suivi de leurs dépenses énergétiques ;**
- **niveau 2 : l'exploitation de leurs installations de chauffage-ventilation-climatisation ;**
- **niveau 3 : la réalisation d'études et de SDIE (Schémas directeurs immobiliers énergétiques), l'accompagnement technique de leurs projets, des prestations techniques ciblées et la valorisation des CEE (Certificats d'économie d'énergie).**

En 2024 chiffres-clés

64 communes adhérentes
59 communes adhérentes au niveau 1
49 communes adhérentes au niveau 2
64 communes adhérentes au niveau 3

2 300 bâtiments
environ suivis énergétiquement

Les installations CVC

(Chauffage – ventilation - climatisation)

49 communes suivies en exploitation
- dont 18 communes qui profitent de l'un des 3 contrats groupés

1 rénovation de chaufferie accompagnée
(rédaction du cahier des charges, analyse des offres, suivi de chantier)

Les études et diagnostics

51 études thermiques portant sur 196 bâtiments
- dont 20 réalisées en interne

6 analyses de projets
(des études d'esquisse à la phase projet) dont 3 en interne et 3 en commissionnement BATy+

2 instrumentations
(sondes de température – thermographie)

Suivi énergétique : un virage stratégique pour mieux accompagner les communes

En 2024, le SIGERLy a engagé une réorientation majeure de ses outils de suivi énergétique afin d'offrir à ses communes adhérentes des données plus fiables, accessibles et valorisées.

Une communication dédiée a présenté les nouveaux choix techniques, leurs impacts temporaires sur les bilans 2023-2024 et l'accompagnement prévu durant la transition.

À terme, cette évolution permettra de mieux valoriser les efforts de sobriété énergétiques engagés localement, de produire des bilans plus complets et de renforcer le pilotage énergétique des communes, illustrant la volonté d'innovation du syndicat au service de ses adhérents.

BATy+ : première rénovation lancée à Collonges-au-Mont-d'Or

En 2024, Collonges-au-Mont-d'Or a été la première commune à s'engager dans le dispositif BATy+, destiné à accompagner les rénovations énergétiques ambitieuses. Le projet concerne la transformation de l'ancien restaurant scolaire de l'école Monsieur Paul en salle polyvalente et salles de classe. Les travaux (isolation, menuiseries, raccordement au réseau de chaleur bois, ventilation double flux) devraient permettre 61 % d'économies d'énergie. Montant : 2,2 M€ HT, dont 500 000 € d'avance du SIGERLy.

BATy+ combine, pour les projets visant plus de 50 % d'économies d'énergie, un accompagnement technique (commissionnement) pour garantir les performances visées et une avance remboursable jusqu'à 500 000 €.

Découvrez l'interview de Catherine Staron, Maire de Vourles qui vous explique les coulisses du projet

Promotion BATy+ 2024

3 nouvelles communes lauréates : Jonage pour la réhabilitation de l'école maternelle Fontanet, Communay pour le groupe scolaire des Brosses et Vourles pour sa salle omnisports Jean de Pascal.

Salle omnisport Jean de Pascal à Vourles

Restaurant scolaire de l'école Monsieur Paul à Collonges-au-Mont-d'Or

Journée « *Effacement* » : activer la flexibilité énergétique dans les bâtiments communaux

Le 19 janvier 2024, le SIGERLy a organisé une journée dédiée à l'effacement électrique, dans le cadre du programme Eff'ACTE de la FNCCR dont il est lauréat. Objectif : aider les communes à mieux comprendre et mobiliser la flexibilité énergétique de leurs bâtiments.

L'effacement consiste à réduire ou décaler temporairement la consommation d'électricité pour soulager le réseau en période de forte sollicitation. Cette action peut aussi être valorisée financièrement via les mécanismes encadrés par RTE.

Au programme : présentation des résultats d'audits menés à Villeurbanne, Caluire-et-Cuire, Décines-Charpieu, et Meyzieu (potentiel d'effacement de 7 à 71 % de potentiel), découverte de la plateforme d'évaluation GoFlex, du dispositif EcoWatt et du concours Cube Flex, ainsi qu'un retour d'expérience du SIEL-TE qui a atteint 43 % de réduction lors de tests. La journée s'est conclue par la visite du centre nautique Étienne Gagnaire à Villeurbanne, audité dans le cadre d'Eff'ACTE.

Replay et récapitulatif de cette journée en ligne

Visite du centre nautique Etienne Gagnaire à Villeurbanne

Cofinancé par l'Union européenne

Les points de vue et les opinions exprimés sont toutefois ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de CINEA. Ni l'Union européenne ni l'autorité subventionnaire ne peuvent en être tenues pour responsables.

Coopération européenne : le SIGERLy accueille une délégation tchèque

Dans le cadre du projet européen BAOBAP (programme LIFE de la Commission européenne), le SIGERLy a reçu une délégation tchèque pour échanger sur son accompagnement technique et financier des communes en matière de rénovation énergétique des bâtiments publics.

Aux côtés de l'ALTE 69 et de l'ADEME, également partenaires du programme, le SIGERLy a présenté son dispositif BATy+, qui bénéficie d'un cofinancement européen dans le cadre de BAOBAP.

Cette rencontre illustre l'ouverture européenne du syndicat et la reconnaissance de son expertise dans les projets de transition énergétique locale.

Groupes de travail « *Energie et Patrimoine* » : coopérer pour la transition énergétique

En 2024, le SIGERLy, l'ALEC Lyon et la Métropole de Lyon ont réuni élus, agents communaux et partenaires autour des enjeux énergétiques du patrimoine bâti. Les échanges ont porté sur la sortie des énergies fossiles, garantir la performance dans les travaux de rénovation (de la conception à la réalisation et le décret tertiaire). Ces temps d'échange permettent de mutualiser les retours d'expérience, de diffuser les bonnes pratiques locales et d'enrichir les réflexions des collectivités dans la mise en œuvre de leurs politiques de rénovation énergétique.

L'expertise du SIGERLy

13 agents réalisent des missions en lien avec la performance énergétique des bâtiments. Ils font partie de la direction conseil en énergie partagé (CEP).

Les énergies renouvelables

Le déploiement des énergies renouvelables est un axe essentiel pour faire diminuer les émissions de gaz à effet de serre et la dépendance énergétique de nos territoires. Le SIGERLy accompagne les communes afin qu'elles prennent toute leur place dans ce processus :

- **en gérant 15 installations photovoltaïques pour le compte de huit communes (Bron, Vénissieux, Feyzin, Craponne, Saint-Priest, La-Tour-de-Salvagny, Collonges-au-Mont-d'Or et Sainte-Foy-lès-Lyon) ;**
- **en se mobilisant pour massifier la solarisation des toits des bâtiments communaux ;**
- **en les appuyant sur tous leurs projets d'installations d'énergie renouvelable (biomasse, solaire thermique, géothermie…), de la phase étude au suivi de fonctionnement, en passant par l'assistance à maîtrise d'ouvrage durant les travaux.**

L'entrée en vigueur de la loi APER (Accélération de la production d'énergies renouvelables) en 2023 renforce les enjeux liés à cette thématique pour les communes.

En 2024

chiffres-clés

3 645 m² de panneaux photovoltaïques
répartis sur 15 sites

110 969 € d'électricité photovoltaïque
vendue pour 254 MWh d'énergie produite

926 kWh/kWc
productivité moyenne de l'ensemble des installations photovoltaïques

86 tonnes
d'émission de CO_2 d'évitées

La centrale de l'école Jean Moulin à Bron remise à neuf

À Bron, les travaux de remise en état de la centrale photovoltaïque du groupe scolaire Jean Moulin se sont déroulés durant l'été 2024, sous maîtrise d'ouvrage du SIGERLy.

La centrale avait été mise à l'arrêt à la suite d'infiltrations d'eau au sein de l'installation, causées par des dégradations sur les modules en toiture. Le chantier a permis le remplacement complet des 90 panneaux, du câblage et des onduleurs.

Avec une surface de 176 m², la centrale a désormais une puissance de 35,55 kWc, pour une production annuelle estimée à 41 000 kWh.

- **L'installation de Craponne** correspond au site le plus productif avec un ratio de 1 177 kWh/kWc.
- **Le groupe scolaire Brenier à Saint-Priest** présente la plus grande production d'électricité sur l'ensemble des installations : 54 MWh/an.
- **Le centre associatif Boris Vian à Vénissieux** est l'installation la plus rentable : 0,76 €/kWh.

Retrouvez en ligne le récapitulatif de cette journée.

Photovoltaïque : un an après l'AMI, les projets prennent forme

Pour amplifier la production d'énergies renouvelables sur son territoire, le SIGERLy a lancé en 2023 un appel à manifestation d'intérêt (AMI) photovoltaïque, destiné à ses communes membres. L'objectif : identifier des toitures ou parkings ayant un potentiel photovoltaïque, et les mettre à disposition d'un opérateur pour qu'il y construise, exploite et entretienne une centrale solaire. Ce dernier vend l'électricité produite et verse un loyer à la commune pendant toute la durée du contrat.

52 projets ont été déterminés dans 16 communes, représentant un potentiel de 6,2 MWc. 6 opérateurs ont été sélectionnés et les communes restent libres de leur choix.

Un an plus tard, parmi les premiers projets en développement :

- Communay prévoit une ombrière solaire de 900 kWc sur un parking communal ;
- Chaponost avance sur deux installations (ombrière et toiture) en lien avec des opérateurs citoyens et professionnels.

Le SIGERLy a également profité d'une journée « *bilan* » organisée le 14 juin 2024 pour rappeler son accompagnement en autoconsommation, via des études de faisabilité et un suivi personnalisé, comme le montre le projet en cours à Montanay.

Bilan 2024 de l'AMI

17 projets validés
par délibération des conseils municipaux

18 projets
en cours de discussion

17 projets
en cours d'arbitrage ou suspendus

Francheville passe à l'acte : un exemple concret de projet d'autoconsommation collective

La commune de Francheville initie une démarche exemplaire de transition énergétique avec le lancement d'une étude de faisabilité pour un projet d'autoconsommation collective. Ce projet vise à équiper le parking du pôle culturel IRIS d'ombrières photovoltaïques.

L'électricité produite pourrait alimenter jusqu'à dix bâtiments publics situés dans un périmètre de 2 km, dont l'hôtel de ville, un gymnase et plusieurs écoles. L'étude analysera différents scénarios de consommation en tenant compte de possibles baisses liées à la rénovation énergétique ou à des actions de sobriété.

Ce projet illustre concrètement le rôle d'accompagnement du SIGERLy pour faire émerger des projets d'autoconsommation à l'échelle communale.

En savoir plus sur l'autoconsommation

L'expertise du SIGERLy

Une chargée de mission est dédiée à la thématique photovoltaïque au sein de la direction conseil en énergie partagé. Elle est appuyée par le service Etudes-travaux de la même direction pour certaines études.

Nos missions

Le financement de la transition énergétique

Le financement est un pilier fondamental de la réussite des projets de transition énergétique. Avec l'accroissement des investissements à réaliser (notamment pour atteindre les objectifs du décret tertiaire) et la hausse générale des prix, la pression financière sur les communes est croissante. L'élaboration d'un plan de financement solide et la recherche de financements adéquats sont devenues une étape clé dans tout projet de rénovation énergétique ou de son parc d'éclairage public.

En 2024 chiffres-clés

Les subventions

Le SIGERLy a apporté son appui technique pour décrocher :

- **2,87 M€ d'aides à l'investissement de la Métropole de Lyon** (11 communes accompagnées)
- **2,12 M€ de Fonds vert rénovation énergétique** (8 communes accompagnées)
- **1,34 M€ de DSIL/DETR*** (5 communes accompagnées)
- **194 k€ de Feder** (Fonds européens)

**Dotation de soutien à l'investissement local / Dotation d'équipement des territoires ruraux*

Les CEE*

- **22,3 GWh cumac**** validés pour les travaux d'éclairage public
- **29,5 GWh cumac**** validés suite aux travaux des communes
- **301 648 € de CEE vendus et intégralement reversés aux communes** (en 2025)

**Certificats d'économie d'énergie*

*** cumac = cumulé / actualisé, cela permet de comparer des mesures de performance énergétique sur la durée de leurs effets estimés.*

Appels à Projets

3 appels à projets remportés pour 3,45 M€

- **ELENA** (30 communes concernées)
- **ACTEE CHENE 2 et 4** (25 communes concernées)
- **LUM'ACTEE +** (20 communes concernées)

Appels à projets : le SIGERLy lauréat de financements structurants pour la transition énergétique

En 2024, le SIGERLy a franchi un cap en mobilisant des financements d'envergure pour renforcer son accompagnement des communes dans la transition énergétique. Grâce à l'investissement de ses équipes et à la dynamique collective de ses membres, le syndicat a été retenu dans **trois appels à projets majeurs :**

LUM'ACTEE+ (FNCCR) : avec une aide de 320 000 €, ce projet vise à accélérer la modernisation du parc d'éclairage public (LED, détecteurs de présence, horloges connectées) et à financer des Schémas Directeurs d'Aménagement Lumière (SDAL) ainsi que des missions de maîtrise d'œuvre.

ELENA (BEI) : ce contrat de financement européen signé avec la Banque Européenne d'Investissement alloue 1,8 M€ sur 3 ans pour massifier les investissements locaux dans l'éclairage public, le photovoltaïque et la rénovation du patrimoine bâti en vue d'accélérer la transition énergétique en région lyonnaise.*

ACTEE CHÊNE – 2e et 4e édition : en partenariat avec plusieurs collectivités de la Métropole de Lyon, le SIGERLy bénéficie de 1,3 M€ pour lever les freins à la rénovation énergétique des bâtiments tertiaires, en apportant un appui technique, des études préalables et un soutien aux actions de sobriété.

Ces réussites confirment le rôle du SIGERLy comme acteur majeur de la transition énergétique locale et comme tiers de confiance pour ses communes membres.

L'expertise du SIGERLy

La réalisation de simulations financières et la recherche de subventions sont assurées par un chargé de mission ingénierie financière.

** Ce contenu n'engage que la responsabilité de son auteur et ne représente pas nécessairement l'opinion de l'Union européenne. Ni la Banque européenne d'investissement, ni la Commission européenne ne sont responsables de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y figurent.*

Nos missions

La mobilité durable

Le SIGERLy poursuit en 2024 le déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) dans les huit communes de son territoire situées hors Métropole de Lyon : Brignais, Chaponost, Chasselay, Communay, Millery, Saint-Symphorien-d'Ozon, Ternay et Vourles.
Si la majorité des recharges s'effectuent encore à domicile ou sur le lieu de travail, l'implantation de bornes ouvertes au public demeure essentielle pour soutenir la montée en puissance de la mobilité électrique, pallier les insuffisances de l'offre privée et garantir une recharge accessible sur tout le territoire.
Grâce à sa compétence IRVE, le SIGERLy accompagne ces communes dans une stratégie coordonnée d'équipement, en veillant à adapter l'implantation et la puissance des bornes aux usages locaux.

En 2024 — chiffres-clés

11 bornes de recharge
déployées et 22 points de charge*

670 charges réalisées
représentant 78 515 km d'autonomie délivrée

10 bornes en travaux
à fin 2024 (fin du déploiement octobre 2025)

Opérateurs : IZIVIA pour 10 bornes et DRIVECO pour 1 borne à Brignais (issue du transfert de compétence)

Puissance des bornes : 1 borne lente (7 kW à Chaponost) et 10 bornes accélérées (entre 7 et 24 kW)

5,35 tonnes d'émission de CO_2
d'évitées

** les mises en service se sont déroulées entre octobre et décembre 2024.*

Lancement officiel du déploiement

En mai 2024, le SIGERLy a officiellement lancé le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques sur les huit communes situées hors du périmètre de la Métropole de Lyon. Une rencontre inaugurale s'est tenue dans nos locaux, en présence d'IZIVIA et des maires et élus locaux des communes concernées.

L'expertise du SIGERLy

La supervision de la gestion et du déploiement du réseau de bornes de recharge est assurée par une chargée de mission.

Le SIGERLy côté coulisses

Nos équipes en 2024

Le syndicat rassemble une soixantaine d'agent·es aux profils techniques et administratifs complémentaires. Notre organisation et la montée en compétences de nos équipes répond au souhait d'apporter le meilleur accompagnement possible aux communes.

En 2024 chiffres-clés

58 agent·es

16 contractuel·les
37 fonctionnaires
5 apprenti·es
41 % de femmes
40,5 ans d'âge moyen

Cadre d'emploi

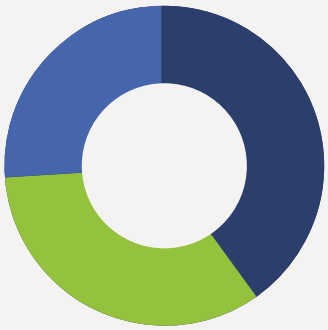

40 % en catégorie A
34 % en catégorie B
26 % en catégorie C

Avec 9 % d'apprenti·es, le SIGERLy favorise la transmission des savoirs et l'innovation, en intégrant de nouvelles compétences sans accroître son effectif permanent.

Les mouvements
(stagiaires compris)

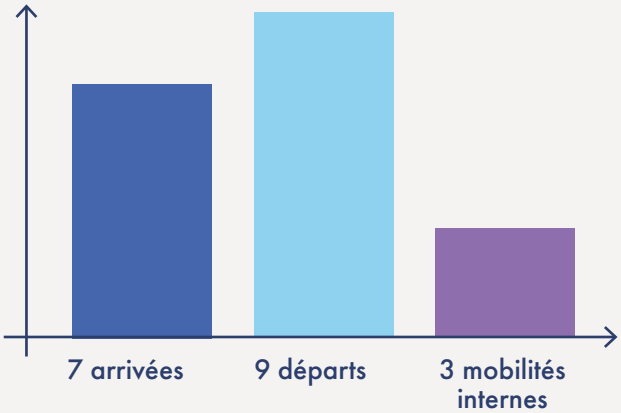

Formation

- **296** jours de formation
- **5,1** jours de formation en moyenne par agent
- **49 000 €** de budget alloué

67 % pour les organismes de formation
33 % pour les cotisations CNFPT

Une organisation qui évolue pour plus de cohérence et de performance

Le SIGERLy poursuit son évolution organisationnelle pour renforcer son efficacité et mieux répondre aux besoins de ses communes membres. En 2024, **la direction éclairage public et dissimulation coordonnée des réseaux (EPDCR)** a fusionné ses deux services — bureau d'études et travaux — pour créer un service unique d'exploitation de l'éclairage public, favorisant une meilleure coordination entre la conception des projets et leur réalisation sur le terrain (*voir brève p15 de ce document*).

Parallèlement, le poste de **contrôleur de gestion et qualité** a été créé, avec pour missions de structurer davantage les processus internes, de suivre les indicateurs de performance et d'accompagner la démarche qualité du syndicat. Ce renforcement du pilotage s'inscrit pleinement dans les ambitions portées à l'échelle de la gouvernance.

Deux autres évolutions notables sont venues accompagner cette dynamique :

- le **transfert de la juriste chargée des affaires générales** du Service marchés publics et affaires juridiques vers le Secrétariat général, afin d'optimiser l'appui transversal aux instances et à la direction ;
- le recrutement d'une nouvelle ressource dédiée à la **gestion des marchés liés à la transition énergétique**, dans le cadre du déploiement du projet européen ELENA, visant à massifier les projets de rénovation et d'énergies renouvelables à l'échelle des communes.

Ces ajustements témoignent de la volonté du syndicat de renforcer son agilité, d'anticiper les nouveaux enjeux de ses missions et d'accompagner la montée en puissance de ses actions sur le territoire.

Pouvoir d'achat et attractivité : une politique sociale renforcée

En 2024, le SIGERLy a mené plusieurs actions concrètes pour améliorer le bien-être et renforcer l'attractivité de la collectivité, en lien étroit avec les agent·es.

Le régime indemnitaire RIFSEEP a évolué à l'issue d'un travail préparatoire collaboratif : des groupes de travail internes ont permis d'intégrer de nouveaux critères pour mieux refléter les réalités des missions.

Parallèlement, deux autres mesures ont été adoptées :

- la revalorisation de la valeur faciale des tickets restaurant, pour mieux accompagner le quotidien des agents ;
- l'actualisation des modalités de versement du forfait mobilité durable, afin de favoriser les modes de déplacements alternatifs.

Des leviers concrets pour concilier attractivité, pouvoir d'achat et engagement collectif.

Prévoyance : à compter du 1er janvier 2025, un contrat collectif de prévoyance souscrit auprès du CDG 69 offrira aux agents du SIGERLy une meilleure couverture face aux risques (incapacité, invalidité, décès), avec des conditions plus avantageuses qu'une adhésion individuelle.

L'expertise du SIGERLy

Le service ressources humaines, rattaché à la direction administrative et financière, est composé d'une responsable et d'une gestionnaire carrière et paie.

Le SIGERLy côté coulisses

La vie interne

Responsabilité sociétale des organisations : une dynamique collective engagée

En octobre 2024, le SIGERLy a lancé une nouvelle phase de sa démarche RSO (Responsabilité sociétale des organisations). Un groupe de travail collégial a été constitué, réunissant des agent·es volontaires issu·es de toutes les directions et métiers du syndicat. Leur mission : élaborer une stratégie RSO commune, à proposer à la Direction.

Le groupe se réunit une fois par mois et travaille autour de trois grands axes :

- recenser les actions RSO déjà en place au sein du SIGERLy ;
- définir des objectifs concrets et réalistes, en cohérence avec les enjeux internes (conditions de travail, gouvernance…) et externes (transition énergétique, ancrage territorial…) ;
- poser les fondations d'une politique structurée, à la fois ambitieuse et adaptée à l'identité du syndicat.

Cette approche participative et transversale témoigne de la volonté du SIGERLy d'ancrer durablement ses engagements sociétaux au cœur de son fonctionnement.

Semaine des droits des femmes : une mobilisation plurielle

Collecte reversée à l'association Weavers

À l'occasion de la **Journée internationale des droits des femmes**, le SIGERLy a organisé une semaine de sensibilisation et d'engagement. Plusieurs actions ont été proposées aux agent·es :

- affichage des chiffres clés du rapport du Haut Conseil à l'Égalité sur le sexisme en France ;
- collecte de protections hygiéniques en partenariat avec l'association Règles Élémentaires ;
- partage d'ouvrages féministes entre collègues.

Les temps formatifs : une nouvelle offre interne

Le SIGERLy a lancé une série de temps formatifs animés en interne, destinés à renforcer les savoirs fondamentaux liés à la fonction publique et à favoriser la transversalité :

- socles sur les collectivités territoriales (RH, finances, achats publics, etc.) ;
- appui à la préparation aux concours dans une logique de solidarité apprenante.

Ces sessions viennent compléter l'offre de formation classique et s'adressent à l'ensemble des agent·es et de leurs encadrant·es.

Premiers pas vers l'intelligence artificielle

Une session d'acculturation à l'**intelligence artificielle générative** a été proposée aux équipes du SIGERLy. L'occasion de découvrir : les principales IA disponibles, le fonctionnement des prompts et les cas d'usages concrets dans nos métiers. Ce temps d'échanges, enrichi d'un atelier pratique, a permis de mieux comprendre les opportunités offertes par ces outils innovants.

Courir pour elles : un bel élan solidaire

Le SIGERLy a participé en nombre à la 15e édition de **Courir pour elles**, une course solidaire au profit de la lutte contre les cancers féminins. 36 agent·es et élu·es se sont mobilisé·es pour l'occasion : 7 sur place au parc de Miribel Jonage, et 29 en connecté. Une démonstration de solidarité et d'engagement collectif.

Challenge mobilité : pédaler pour changer nos habitudes

Le SIGERLy a relevé le **Challenge mobilité** avec enthousiasme.
Au programme : petit-déjeuner à vélo (avec smoothies produits en pédalant !), atelier de réparation animé par l'association Change de chaîne, et surtout un bel élan collectif pour promouvoir les mobilités douces.

Formation à la communication bienveillante : cultiver des relations épanouies

En 2024, l'ensemble des agent·es du SIGERLy a bénéficié d'une **formation dédiée à la qualité des relations professionnelles**. Objectif : mieux comprendre ses émotions, affiner ses compétences d'écoute et de dialogue, et renforcer le bien-être au travail.

Tournoi de babyfoot : un Euro version SIGERLy !

Ambiance sportive et bonne humeur au SIGERLy avec le tout premier tournoi de babyfoot interne !

16 matchs, 290 buts, quelques contestations arbitrales… et la victoire finale pour les agents représentant la Hongrie. Un moment convivial fédérateur, très apprécié des 24 participant·es et leurs supporters.

Séminaire interne : bilan collectif et esprit d'équipe

Le séminaire annuel du SIGERLy s'est tenu en octobre, rassemblant agent·es et élu·es autour d'un temps fort.

La matinée a permis aux directions de partager les projets phares de l'année avec originalité.

L'après-midi s'est poursuivie dans un esprit plus ludique avec un **Burger Quiz géant**, clôturant la journée sur une note conviviale.

Mieux accueillir pour mieux intégrer

Nouveauté 2024 : des temps d'accueil ont été mis en place pour les nouvelles et nouveaux agent·es. Objectifs :

- faciliter leur prise de fonction ;
- faire connaître les missions du SIGERLy et ses valeurs ;
- les échanges entre services.

La demi-journée s'est conclue par la remise d'un « *pack de bienvenue* » et la présentation du nouveau livret d'accueil.

Le SIGERLy côté coulisses

La communication

Sensibiliser aux enjeux de la transition énergétique, expliquer le rôle et les missions du SIGERLy, refléter les valeurs du syndicat, voilà les objectifs de nos actions de communications. Elles se traduisent par différents vecteurs, de l'événementiel aux publications en passant par nos différents outils digitaux.

chiffres-clés 2024

21 événements
internes et externes organisés

560 participant·es
(hors Journées européennes du patrimoine)

À la rencontre des communes : des témoignages pour valoriser les partenariats

Poursuivant la série entamée les années précédentes, le SIGERLy a publié en 2024 de nouveaux entretiens avec les maires de son territoire, dans le cadre des rencontres avec les communes.

Ces interviews, disponibles sur le site internet du syndicat, permettent de valoriser les projets menés localement en lien avec la transition énergétique et les compétences du SIGERLy.

Cette année, Françoise Gauquelin (Millery), Sandrine Chadier (Craponne) et Gilbert Suchet (Montanay) ont partagé leur vision, leurs priorités et leur retour d'expérience sur les actions engagées avec le syndicat. Une série qui reflète la richesse des coopérations locales et met en avant la diversité des enjeux portés par les élu·es du territoire.

Retrouvez ici les interviews

Mise en service d'IDYiE

2024 a marqué le lancement d'IDYiE, l'intranet – extranet du SIGERLy. Cette plateforme, qui comporte une facette destinée aux agent·es et une autre réservée à nos adhérents, propose une information personnalisée et actualisée selon le profil d'utilisateur.

Des panneaux de chantier pour mieux informer les habitant·es

A découvrir, les panneaux de chantier du SIGERLy ont fait peau neuve ! Dans le cadre des nouveaux marchés de travaux en éclairage public et dissimulation des réseaux, ces panneaux ont été repensés pour améliorer la lisibilité et l'information des riverains.

Ces nouveaux supports, installés systématiquement sur les sites d'intervention, permettent d'identifier rapidement la nature des travaux engagés (éclairage public, dissimulation des réseaux aériens), l'entreprise intervenante, la durée du chantier et un numéro d'astreinte.

Ils facilitent l'information des habitant·es et renforcent la transparence des projets.

Eté 2024 : cahier de vacances spécial éclairage public

Pendant toute la période estivale, la direction communication a proposé sur les réseaux sociaux un cahier de vacances spécial éclairage public ! Chaque mardi, un aspect particulier de ce sujet fut mis à l'honneur, un bon moyen de tester ses connaissances.

Journées européennes du patrimoine : 150 participant·es au jeu de piste du SIGERLy

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine le 21 septembre, le SIGERLy a investi le Musée Ampère de Poleymieux-au-Mont-d'Or pour proposer un jeu de piste ludique autour de l'électricité. Petits et grands ont répondu présents : près de 150 personnes ont relevé les défis pour retrouver la formule de l'électricité dans un parcours alliant découverte historique et sensibilisation. Une belle manière de valoriser le patrimoine scientifique local tout en impliquant le grand public.

Retour en images

Le SIGERLy sur la toile en 2024

Flash' Info

- **3 numéros**
- **362 abonné·es**

Site internet

- **24 009 visites**
- **53 420 pages vues**
- **32 articles** (actualités, focus, rencontres avec les communes, portraits d'agent·es)

Réseaux sociaux

489 posts publiés

3 317 abonné·es

350 abonné·es

101 abonné·es
46 vidéos

L'expertise du SIGERLy

La direction communication est constituée d'une directrice, d'une chargée de communication digitale et relations presse ainsi que d'une apprentie.

Les ressources

Les finances

En 2024

chiffres-clés

26,98 M€
de contributions

441 748 €
de contributions
budgétisées par 7 communes

1,94 M€ : c'est le montant des travaux financés par fonds de concours dans 5 communes. Ce dispositif permet à une commune de participer à un chantier mené par le SIGERLy (éclairage public ou enfouissement de réseaux), réduisant ainsi sa contribution

5,1 ans : c'est le ratio de désendettement du SIGERLy

409 titres (factures émises)
2 981 mandats
(factures reçues)

52 % des dépenses réelles de fonctionnement correspondent aux travaux dissimulation des réseaux et éclairage public

Les recettes

(hors opérations d'ordre et accise sur l'électricité)

Emprunt
Il complète le financement des travaux et dispositifs de l'année.

Subventions
La croissance de 26,3 % des subventions perçues par le SIGERLy entre 2023 et 2024 est significative et témoigne d'un renforcement du soutien financier externe pour accompagner les projets du syndicat.

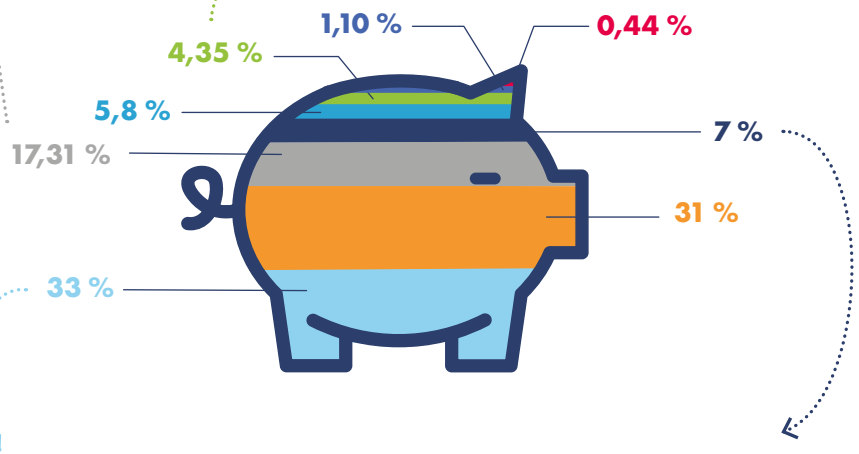

Contributions
Elles sont directement corrélées à l'objet-même du SIGERLy, qui est d'accompagner les communes dans une gestion énergétique durable.

Redevances de concessions
Elles sont composées de la R1 (frais liés à l'exercice du pouvoir d'autorité concédante pour le gaz et l'électricité), de la R2 (participation d'Enedis au financement de nouvelles infrastructures) et de l'article 8 (participation d'Enedis aux travaux d'enfouissement des réseaux). Elles contribuent à alléger la contribution des communes.

- **Contributions des communes** 26,98 M €
- **Excédent de fonctionnement capitalisé** 25,10 M €
- **Emprunts** 14 M €
- **Redevances de concession** 5,56 M €
- **Récupération TVA + FCTVA** 4,68 M €
- **Subventions** 3,51 M €
- **Participation aux travaux** 887 441 €
- **Produits divers de gestion** 11 029 €

[1] *Les montants indiqués correspondent à la somme « investissement + fonctionnement » issue des comptes administratifs 2024.*

Les dépenses

(hors opérations d'ordre et accise sur l'électricité)

Reversement BATy +
Une nouvelle ligne budgétaire dédiée à la rénovation énergétique qui traduit le passage à l'acte du programme d'ingénierie technique et financière lancée par le SIGERLy. Ce montant correspond aux premières avances remboursables attribuées à 2 communes.

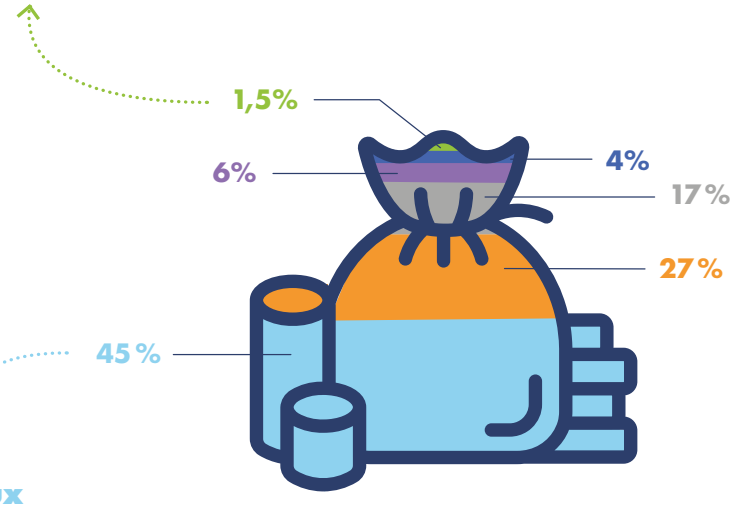

- **Travaux DCR / EP** 24,94 M €
- **Dette et emprunts** 15,08 M €
- **Achats d'énergie + maintenance EP** 9,28 M €
- **Charges de personnel et élus** 3,1 M €
- **Frais généraux** 1,89 M €
- **Reversement BATy +** 0,8 M €

Travaux
66 % des travaux sont liés à de la dissimulation des réseaux (DCR) et 34 % à l'éclairage public (EP)

M57 : une première année d'instruction pour renforcer le cadre budgétaire

En 2024, le SIGERLy a engagé la première année d'instruction dans le cadre de son passage à la nomenclature comptable M57, désormais applicable aux syndicats mixtes. Pour accompagner cette évolution, le service Finances et comptabilité a élaboré un règlement budgétaire et financier. Ce document structurant précise les principes de gestion propres au syndicat et contribue à renforcer la lisibilité, la transparence et la cohérence des règles budgétaires.

Un comité d'engagement pour optimiser les crédits de travaux

En 2024, le SIGERLy a mis en place un comité d'engagement réunissant Éric Perez, Président, et Jean-Philippe Choné, Vice-Président délégué aux investissements et au patrimoine d'éclairage public.

Objectif : affiner et optimiser l'utilisation des crédits de travaux, en assurant une gestion budgétaire réactive et ajustée aux besoins exprimés par les communes membres. Ce nouvel outil de pilotage stratégique permet d'arbitrer les demandes en fonction des priorités locales et des enveloppes disponibles, renforçant ainsi l'agilité du syndicat dans le déploiement de ses actions sur le terrain.

Fin des avances à 30 % aux fournisseurs

Conformément au Code de la commande publique : l'avance aux fournisseurs est désormais fixée à 5 % ou 10 % selon la taille de l'entreprise, renforçant la sécurité financière tout en préservant un soutien adapté aux prestataires.

Délais de paiement maîtrisés

Le SIGERLy a engagé une optimisation de sa chaîne comptable afin de respecter le délai global de 20 jours entre la réception des factures et leur ordonnancement. Cette réorganisation garantit un traitement plus fluide et réactif pour les fournisseurs.

L'expertise du SIGERLy

Les comptes sont établis par le service Finances et comptabilité, constitué d'une responsable, d'une coordinatrice financière, budgétaire et comptable ainsi que de deux comptables. Ce service est rattaché à la Direction administrative et financière.

Les marchés

En 2024 chiffres-clés

22 marchés passés

- **9 marchés globaux** (3 avec appels d'offre)
- **7 marchés subséquents** avec maîtrise d'œuvre
- **6 marchés** liés aux travaux d'enfouissement et d'éclairage public

34 avenants aux marchés subséquents

(maîtrise d'œuvre et travaux)

Travaux éclairage et réseaux : de nouveaux marchés pour une gestion plus efficiente

En 2024, le SIGERLy a renouvelé ses marchés de travaux en éclairage public et de dissimulation coordonnée des réseaux, avec l'ambition de conjuguer efficacité opérationnelle, maîtrise budgétaire et responsabilité environnementale.

Concernant l'éclairage public, les nouveaux marchés, entrés en vigueur en juillet, ont permis de réduire le nombre de lots pour simplifier la gestion et d'abaisser les coûts d'exploitation d'environ 10 %, tout en stabilisant les dépenses d'investissement. Nouveauté majeure : l'attribution conjointe des missions de travaux et de maintenance à un même prestataire, favorisant ainsi la continuité des interventions, la qualité de service et la responsabilisation des entreprises. Un système de bonus/malus a été introduit, basé sur des objectifs précis : mise à jour du Système d'information géographique (SIG), respect des délais, et optimisation des consommations d'énergie.

Côté dissimulation des réseaux, le nouveau marché, également en vigueur depuis juillet, poursuit un double objectif : maîtriser les dépenses liées à l'enfouissement des réseaux (électricité, éclairage public, télécommunications) et réduire l'impact environnemental des chantiers, notamment via le réemploi des matériaux et la mise en œuvre de réfections définitives.

Ces nouvelles modalités contractuelles renforcent la capacité du syndicat à offrir un service public de proximité performant, tout en répondant aux enjeux climatiques et patrimoniaux de ses territoires membres.

L'expertise du SIGERLy

Les marchés sont passés par le service Affaires juridiques, qui réunit un responsable et deux gestionnaires marchés. Ce service est rattaché à la Direction administrative et financière.

Conception et réalisation : Direction communication du SIGERLy
Design graphique mmagdesign - Magali Martel — Maquette : Del Norte

Crédits photos : ©Michel Djaoui, ©SIGERLy, ©ville de Millery, ©ville de Collonges-au Mont-d'Or, ©Enedis, ©Grdf, ©Freepik, ©Teara, ©Marie-Rose Loisy, ©OTIMDL

Septembre 2025

SIGERLy

1, esplanade Miriam Makeba,
Immeuble Organdi, entrée 18
69100 Villeurbanne

04 78 84 98 27

www.sigerly.fr
accueil@sigerly.fr